



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 7, numéro 18

Avril-Juin 2024

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

RESSOURCES HYDROELECTRIQUES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DANS LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL D'AFRIQUE

Pulchery MAMBA BINTI

Doctorante en Relations Internationales et Assistante de deuxième mandat à l'Université
Pédagogique Nationale/Kinshasa-RDC.

RESUME

L'objectif poursuivi dans cet article est de connaître l'apport de la République Démocratique du Congo dans le processus du développement et de l'industrialisation de l'Afrique, car il est sans ignorer que l'on ne peut aborder la question du développement sans aborder celle de l'industrialisation. Pour ce faire, il analyse les capacités en énergie que détient la République Démocratique du Congo pouvant lui permettre d'alimenter les Etats africains en énergie électrique en vue de parvenir à un développement industriel, ensuite il étudie certaines possibilités de distribution de l'énergie électrique en Afrique et enfin, il propose des pistes de solutions qui permettraient à la République Démocratique du Congo de devenir le pivot du développement industriel en Afrique.

Mots-clés : hydroélectricité, développement industriel, RDC, Afrique

ABSTRACT

The objective pursued in this article is to know the contribution of the Democratic Republic of Congo in the process of development and industrialization of Africa, because it is without ignoring that we cannot address the question of development without addressing that of industrialization. To do this, it analyzes the energy capacities held by the Democratic Republic of Congo which can enable it to supply African States in electrical energy with a view to achieving industrial development, then it

studies certain possibilities for the distribution of electrical energy in Africa and finally it proposes avenues for solutions that would allow the Democratic Republic of Congo to become the pivot of industrial development in Africa.

Keywords : *hydroelectricity, industrial development, DRC, Africa.*

INTRODUCTION

L'hydroélectricité est un secteur économique de grande importance, qui comprend la production, le transport, la transformation, la distribution et la commercialisation. Elle est le moteur du développement durable en ce qu'il conditionne globalement sans nul doute la relance de l'activité économique et de manière particulière l'industrialisation des Etats.

L'hydroélectricité contribue à l'amélioration des conditions sociales (santé, éducation, alimentation et vie décente) et au développement économique (développement du secteur privé, investissement, emploi, industrialisation, innovation, etc.). Pourtant, de nombreux États en développement ne sont toujours pas à mesure de répondre aux besoins en hydroélectricité de leur territoire et donc de créer les conditions nécessaires qui pourraient enclencher un développement efficace et réduire la pauvreté et ce, en dépit de leurs potentialités énormes dans ce secteur.

La République Démocratique du Congo est à même de gagner ce pari de déficit actuel en énergie, dans la mesure où le profil énergétique de l'Etat démontre qu'elle regorge un capital hydroélectrique abondant et non encore totalement inventorié. Dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) adopté par le Conseil des Ministres en décembre 2019, l'hydroélectricité est inscrite parmi les secteurs essentiels retenus dans le quatrième pilier de ce document national portant sur l'aménagement du territoire, reconstruction et modernisation d'infrastructures.¹

De ce qui précède, ce travail veut apporter quelques éléments de réponses aux questions ci-après : pourquoi est-ce que la République Démocratique du Congo doit compter sur sa potentialité hydroélectrique dans

¹ Ministère du Plan, Cahier sectoriel : investir dans le sous-secteur de l'électricité, Kinshasa, 2020, p. 1.

son processus de développement industriel ? Quel mécanisme faudra-t-il mettre en place pour devenir qu'elle devienne le moteur du développement industriel en Afrique ?

Au regard des préoccupations sus-évoquées, nous proposons des éléments de réponses dans les lignes qui suivent.

I. POTENTIALITES ENERGETIQUES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le potentiel total du site d'Inga c'est deux fois la puissance installée du fameux barrage chinois des Trois Gorges. Il peut fournir de l'électricité de l'Afrique du sud à l'Egypte.² Les énergies fossiles montrent leurs limites, tant du point de vue des réserves que des conséquences environnementales, l'énergie nucléaire est remise en cause par la catastrophe du Japon, après celle de Tchernobyl, les biocarburants doivent laisser la priorité à l'alimentation sur des terres cultivables, le solaire et l'éolien n'offrent pas les capacités suffisantes pour résorber aux besoins des populations.

C'est de la République Démocratique du Congo que pourrait venir la meilleure solution au déficit énergétique qui plombe la croissance économique du continent, sa riche hydrographie lui confère un potentiel hydroélectrique estimé à 100.000 MW, soit 35% du potentiel total du continent africain et près de 8% du potentiel de production annuelle du monde. Le site d'Inga représente à lui seul 44% de ce potentiel.

Qualifié de « plus important projet hydroélectrique dans le monde », « Grand Inga », sur le fleuve Congo, en République Démocratique du Congo, d'une capacité de 4.800 MW, doit non seulement couvrir la demande électrique nationale, mais au-delà, approvisionner une bonne partie du continent.

Malgré le montage financier, le chantier a été à plusieurs reprises reporté. En attendant Inga, d'autres projets hydrauliques se dessinent sur tout le continent avec plus de 600 millions de personnes sans électricité et un

² Agence Ecofin, Inga, la solution pour éclairer (enfin) l'Afrique, 2017, p. 23.

développement économique qui crée des besoins croissants, l'Afrique est plus que jamais confrontée au défi de l'accès à l'énergie électrique.

II. OPTIONS D'ELECTRIFICATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo, dispose des ressources énergétiques immenses sous forme primaire. Malgré cet énorme potentiel énergétique, le taux d'électrification du territoire est estimé à 9%.³

Hormis la ville de Kinshasa et la province du Kongo Centrale qui ont un taux d'électrification supérieur à 10%, toutes les provinces restantes ont un taux d'électrification inférieur à 5%, la plupart comme l'Equateur, le Bandundu, le Kwilu, le Kwango, le Kasai, le Kasai central, le Kasai oriental et le Maniema ont un taux inférieur à 1%.⁴

La République Démocratique du Congo possède un énorme potentiel hydroélectrique, avec des cours d'eau comme le fleuve Congo et ses affluents. Estimé à plus de 700 TWh/an, la SNEL et l'Etat congolais devrait investir dans des micros centrales hydroélectriques pour augmenter la capacité de production de l'électricité.

Concernant l'approvisionnement énergétique, le rapport de la Commission Nationale de l'Energie donne 95% à la biomasse, 3% à l'électricité et 2% aux produits pétroliers. La biomasse dont il est question concerne uniquement le bois de feu coupé à même l'arbre et le charbon de bois produit artisanalement par la carbonisation dudit bois. Il faut noter que ce bois, principalement utilisé dans la cuisson des aliments, voit sa production augmentée d'année en année à cause du déficit de l'électricité produite par SNEL. La déforestation, conséquence de la coupe d'arbres, doit être règlementée pour éviter de troubler l'écosystème.

³ WEMBO G., « Barrage Grand Inga : espoir pour la République Démocratique du Congo et L'Afrique », dans *Reply*, 2016, p. 102.

⁴ Agence Ecofin, *Art. cit.*, p. 37.

Les options d'électrification de la République Démocratique du Congo doivent tenir compte des ressources énergétiques dont le potentiel est important mais non encore exploité. Les besoins intérieurs sont énormes au vu du faible taux d'accès à l'électricité.

En effet, il est prévu un vaste programme d'électrification des provinces pour augmenter le taux national d'électrification, réduire le déséquilibre de desserte en électricité entre les provinces et sécuriser l'approvisionnement de villes et villages dont un grand nombre sont alimentés par des réseaux isolés et des centrales thermiques peu fiables et aux coûts d'exploitation prohibitifs.

Le développement du réseau national de transport et distribution d'électricité et son raccordement aux lignes haute tension issues d'Inga constitue les axes majeurs du plan directeur d'électrification.

III. ETUDES DE POSSIBILITES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN AFRIQUE

L'électricité est produite par la Société Nationale d'Electricité « SNEL » et des auto-producteurs principalement constitués des sociétés privées (secteur minier), de groupes religieux et des Organisations Non Gouvernementales.

Il existe aussi d'échanges d'électricité entre la RDC et certains Etats voisins. En termes d'exportation d'énergie électrique, elle est connectée à la République du Congo par le réseau ouest dont Inga 1, Inga 2 et Zongo 1. Au Rwanda et au Burundi, la connexion se fait par le réseau Ruzizi 1 et Ruzizi 2 (cette dernière est une centrale communautaire entre la RDC, la République du Rwanda et le Burundi), à la Zambie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud par le réseau sud dont Nsitu, Mwadingusha et Nzilo.⁵

Le réseau ouest et sud sont interconnectés par la ligne à courant continu (THTCC : très haute tension à courant continu) par Inga-Kolwezi avec 1.700 Km. En dehors de ces lignes d'interconnexions, la RDC alimente

⁵ Atlas, Introduction sur les ressources renouvelables en RDC, 2018, p. 1.

certaines centres isolés des Etats voisins. C'est le cas de Noki (Angola), alimenté en moyenne tension à partir du réseau de Matadi, Mobayi-Mbanga (RCA), alimenté à partir de la centrale de Mobayi-Mbongo et le Cyangugu, Kamembe (Rwanda) et Bujumbura (Burundi) alimentés à partir de la centrale de Ruzizi.⁶

Le développement du grand Inga, dont la puissance installée dépasse très largement les seuls besoins de la RDC, implique la construction des grands axes d'évacuation d'énergies vers d'autres Etats. Ces couloirs de transport massif de l'énergie électrique sont assimilés à des autoroutes auxquelles viendront se greffer les réseaux électriques nationaux.

Dans le domaine du transport plusieurs projets de développement ont été réalisés ou en cours de réalisation, à savoir : le projet d'interconnexion des réseaux de l'est dans le cadre de l'EGL (ligne 200 KV Bendera-Fizi-Baraka-Uvira-Kamanyola et Goma-Butembo-Beni), le projet d'interconnexion des réseaux de l'est dans le cadre de NBI/NELSAP (ligne 220 KV Bukavu-Goma, Kiliba-Bujumbura/Burundi et Kibuye/Rwanda-Gisenyi-Goma) et le projet d'interconnexion des réseaux de l'Uganda et de la RDC (ligne 132 KV Kasese/Uganda-Beni-Bunia).

Certaines études sont aussi faites telles l'étude sur l'interconnexion Inga-Moanda-Cabinda-Pointe noire, dans le cadre du pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC) et l'étude d'interconnexion des réseaux de la République centrafricaine et de la RDC (ligne 132 Kv Bangui/RCA-Zongo-Mole-Libenge/RDC).⁷

IV. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DANS LE SECTEUR ELECTRIQUE

La Société Nationale d'Electricité est une société du portefeuille de l'état congolais, dont ce dernier est actionnaire unique. Elle est le principal fournisseur d'électricité en République Démocratique du Congo, avec une

⁶ Document Annales SNEL, 1970-2010, 40 ans, 2010, P.17.

⁷ Agence Ecofin, *Art. cit.* p. 7.

population estimée à plus de 100 millions d'habitants dont près de 20 millions d'habitants rien que dans la capitale.

Au fil des ans, la SNEL a connu de nombreux problèmes notamment : la mauvaise gestion, le clientélisme, le népotisme, la corruption, les pannes de courant fréquentes, les tarifs élevés, la capacité de production insuffisante face à la demande croissante d'électricité, la mauvaise distribution et la mauvaise répartition de l'électricité.

La ville de Kinshasa est le symbole de la mauvaise gestion et gouvernance au sein de la SNEL, des câbles électriques partout, en désordre, dénudé et parfois à deux mètres de hauteur du sol, c'est une véritable jungle électrique. Certaines parcelles selon les moyens financiers, ont à elle seule cinq voire sept différentes lignes électriques, et d'autres une seule ligne électrique. Cette anarchie cause régulièrement des incendies, et d'énorme perte d'électricité.⁸

Il y a lieu que la SNEL soit réformée et modernisée pour qu'il y ait une amélioration de la gestion. Il faudrait aussi mettre à la retraite ceux qui doivent y aller ; évaluer le niveau de différents cadres et agents et les mettre à niveau, engager et former des jeunes selon les différents besoins et un programme de recrutement préétabli.

Il faut arrêter la politique d'utilisation des journaliers dans des centres des ventes et services (CVS) et des Directions provinciales pour gérer au quotidien la distribution de l'énergie et gérer les pannes. Si la SNEL n'est pas en mesure de les engager et les former, il faut sous-traiter le travail que font les CVS auprès des sociétés privées. Cela va aussi alléger le poids de la SNEL.

Elle doit être gérée de manière plus efficace et transparente, avec une meilleure planification stratégique et une gestion financière plus rigoureuse. Cela pourrait inclure la mise en place de mécanismes de

⁸ MABAYA G., la société nationale d'électricité, SNEL SA : problèmes et solutions, in Linked, le 14 avril 2023.

surveillance et de responsabilité, ainsi que la formation du personnel pour améliorer leur expertise en matière de gestion et de distribution de l'énergie.

Il faut songer à moderniser les infrastructures de distribution pour réduire les pertes de transmission et améliorer la qualité de l'électricité fournie aux clients. Cela pourrait inclure l'installation de compteurs intelligents et la mise à niveau des réseaux de distribution ou la sous-traitance du secteur.

La SNEL devrait mettre en place une politique d'identification des sites hydroélectriques capables de fournir de l'électricité en permanence. Ensuite, le ministère de tutelle en connivence avec la Société Nationale d'Electricité doivent réviser les accords signés avec les Etats voisins pour mieux les approvisionner en énergie. Ils doivent de temps en temps organiser des colloques sur la culture hydroélectrique.

La Direction Générale de la SNEL doit élaborer avec l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité (ARE) et l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) un programme commun de rénovation et modernisation du réseau électrique en partenariat avec les différents partenaires techniques et financiers.

Le secteur privé pourrait jouer un rôle important dans la réforme de la SNEL en apportant des fonds pour les reformes notamment, la rénovation et la modernisation de son réseau électrique, et des compétences et expertises à une meilleur gestion, de ce fait, il faut ouvrir une partie du capital au secteur privé.

Il est évident qu'à lui seul le ministère de l'énergie aura des grandes difficultés à atteindre ses objectifs, il devra procéder à une profonde restructuration institutionnelle et légale pour clarifier les rôles et obligations de chaque intervenant. L'obtention d'une plus grande clarté institutionnelle et légale sera un gage de plus grande crédibilité notamment vis-à-vis des investisseurs privés et des partenaires au développement.

Depuis plusieurs décennies, la capacité installée de production d'électricité en République Démocratique du Congo n'a presque pas

augmenté. Elle demeure encore au tour de 2.400 MW dont seulement 1.280 MW sont opérationnelles.

Pourtant, le secteur économique de ce pays a connu un pic de 8,9% en 2022. Cette croissance est restée robuste à 7,8% en 2023 pour se modérer à 6% cette année,⁹ cette croissance aurait pu faire croître davantage le secteur énergétique.

Tenant compte de ce qui précède, il serait souhaitable que le gouvernement congolais envisage la construction des routes, car il serait trop onéreux d'interconnecter tout le territoire vu que les distances sont trop importantes entre les parcs énergétiques et les infrastructures de base telles que les routes sont à peine existantes.

Enfin, il faudrait baser la politique sur une approche environnementale et hydrique de la diplomatie qu'on appelle hydrodiplomatie, car celle-ci est un outil essentiel, non seulement, pour construire des coopérations visant à optimiser l'exploitation des ressources en eau, mais aussi, pour permettre un développement économique respectueux de l'environnement qui assure la survie des générations actuelles et futures.¹⁰

CONCLUSION

Malgré les avantages incontournables, le potentiel hydroélectrique tarde à trouver son essor en République Démocratique du Congo. La principale cause est imputable aux cadres institutionnels et légaux qui ne sont guère favorables aux investissements dans ce secteur. Bien qu'en pleine mutation, le secteur électrique demeure encore vague et incohérent et ces attermoissements sont un frein à tout financement au développement et déploiement de son potentiel hydroélectrique en Afrique.

⁹ Groupe de la Banque Mondiale, République Démocratique du Congo-vue d'ensemble, le 11 avril 2024.

¹⁰ FADI G., *Hydrodiplomatie et nexus, eau-énergie-alimentation*, éd. Johanet, Pais, 2018.

La construction de grandes infrastructures hydroélectriques entraîne souvent une réorganisation profonde des conditions d'accès et d'utilisation des ressources en eau, avec des conséquences plus ou moins importantes sur les modalités d'accès à l'électricité.

La République Démocratique du Congo devrait améliorer le secteur hydroélectrique (observateurs, équipes de techniciens itinérantes, échelle et appareils) et assurer un niveau de financement approprié pour leur maintenance et pour l'exploitation des données collectées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence Ecofin, Inga, la solution pour éclairer (enfin) l'Afrique, 2017.
- Atlas, Introduction sur les ressources renouvelables en RDC, 2018.
- Document Annales SNEL, 1970-2010, 40 ans, 2010.
- FADI G., *Hydrodiplomatie et nexus, eau-énergie-alimentation*, éd. Johanet, Paris, 2018.
- Groupe de la Banque Mondiale, République Démocratique du Congo-vue d'ensemble, le 11 avril 2024.
- MABAYA G., la société nationale d'électricité, SNEL SA : problèmes et solutions, in Linked, le 14 avril 2023.
- Ministère du Plan, Cahier sectoriel : investir dans le sous-secteur de l'électricité, Kinshasa, 2020.
- WEMBO G., « Barrage Grand Inga : espoir pour la République Démocratique du Congo et L'Afrique », dans *Reply*, 2016.